

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SIGNATURE D'UN PLAN SOCIAL CHEZ DELPHI TECHNOLOGIES

Après 9 réunions de négociations difficiles, un plan social vient d'être signé entre Delphi Technologies et l'OGBL, seul syndicat signataire de la convention collective de travail, et la délégation du personnel.

La signature du plan social clôture une longue série d'entrevues et de réunions de négociation qui avaient commencé dès l'annonce de la restructuration fin novembre 2019. En effet, le groupe Delphi a décidé de réorganiser sa structure d'entreprise au niveau mondial. La délocalisation quasi complète de la division «Fuel Injection System» et de la division composantes (PTP) vers d'autres sites, notamment vers Blois (France), aura comme conséquence la disparition de presque la moitié des emplois au Luxembourg d'ici la fin 2021 (Delphi emploie actuellement 514 salariés à Bascharage). Concrètement, cela signifie que seule la partie E&E (Electronics and Electrification) restera au Luxembourg.

Afin de préserver un nombre maximum d'emplois, un plan de maintien dans l'emploi a été signé mi-décembre en amont du plan social. Ce texte prévoit une série de mesures telles que les départs en préretraite-ajustement, le prêt temporaire de main-d'œuvre, des aides au réemploi, des formations ainsi qu'un plan de départs volontaires.

Le nombre de licenciements prévus a pu être diminué de 300 à 243 personnes, ce qui reste tout de même un nombre considérable. Ce nombre pourra néanmoins encore diminuer en fonction des départs en préretraite-ajustement et de transferts internes.

Dans le cadre du plan social, l'OGBL et les représentants du personnel ont négocié des mesures d'accompagnement sociales et financières en faveur des salariés licenciés. Parmi ces mesures, citons: une indemnité extra-légale forfaitaire à laquelle s'ajoute une indemnité liée à l'ancienneté et à la situation familiale, un budget permettant de réaliser un «outplacement» et/ou une formation.

L'OGBL exige des engagements

Dès l'annonce du plan de restructuration, l'OGBL a sévèrement dénoncé cette décision visant à délocaliser les activités de la société et a revendiqué la pérennisation des emplois, d'autant plus qu'il s'agit déjà du cinquième plan social endéans 10 ans.

L'OGBL dénonce notamment que ce type de décision brutale soit prise par des responsables au niveau global qui ne participent aucunement aux négociations au Luxembourg. L'OGBL est particulièrement inquiet de cette diminution constante et importante de l'emploi et exigera des engagements et des réponses claires du futur repreneur BorgWarner - une reprise qui n'a d'ailleurs pas manqué de surprendre toutes les parties signataires pendant les négociations.

Communiqué par le syndicat Services et Energie de l'OGBL

le 5 février 2020